

Image not found or type unknown



Bail avenant non signe solidarite dettes

Par **mickey050469**, le **08/09/2009** à **11:31**

Bonjour,rrnJe me suis séparé de mon ami en avril 2007 avec qui je louai un appartement. J'ai envoyé un mail à ma régie pour leur stipuler que je quittai l'appartement.rnCelle-ci a envoyé un avenant au bail à mon ex-ami qui ne l'a jamais retourné.rnrnAujourd'hui j'apprend qu'il a 7 loyers de retard, suis-je solidaire de ces dettes ???rnrnD'autre part j'avais réglé la caution, vais-je pouvoir la récupérer ou sera t'elle prise pour solder en partie les dettes ?rnrnMerci beaucoup pour votre aide.